

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'OFFICE ECONOMIQUE WALLON DU BOIS ANNONCE PLUSIEURS NOUVEAUTES A LA FOIRE DE LIBRAMONT

Marche-en-Famenne, le 22 juillet 2019 – Dans quelques jours s'ouvre la 85^e édition de la traditionnelle Foire agricole de Libramont, suivie de la 20^e édition des démonstrations forestières. Deux rendez-vous que l'Office économique wallon du bois ne pouvait manquer. Six jours durant, l'Office fera prendre conscience aux visiteurs du potentiel de la filière bois wallonne. Levons un coin du voile...

Le bois vient de l'arbre

L'énoncé semble logique. Et pourtant ! Différentes études indiquent que les consommateurs apprécient le bois pour ses vertus esthétiques et son côté chaleureux. Toutefois, ces mêmes consommateurs semblent ne pas toujours faire le lien entre l'arbre et le parquet, la maison, la décoration, le jouet ou tout autre produit bois qu'ils achètent. Pour certains, couper un arbre semble même s'apparenter à un péché environnemental. Porte d'entrée du parcours des démonstrations forestières, un « pôle bois » présentera une série de produits et d'édifices réalisés en essences locales et veillera à rétablir ce lien pas toujours évident entre la forêt et ses produits. L'occasion également de rappeler aux visiteurs que la fabrication de produits bois s'inscrit parfaitement dans la gestion raisonnée et durable de nos forêts wallonnes.

Une structure emblématique

Baptisée « Nautile sylvestre », la pièce centrale du « Pôle bois » illustrera à quel point le bois est un matériau technologique et tourné vers l'avenir. Ce colosse de 7,7 mètres de diamètre et de 5,6 mètres de haut est réalisé selon un processus innovant. Deux panneaux (lamellés-croisés ou CLT) ont été pourvus de micro-entailles. Ce retrait de matière confère de nouvelles propriétés au bois, qui peut être plié pour former 2 parois imbriquées, puis redéplié lors du démontage. Il permet donc aussi un transport à plat plus aisé et un procédé de fabrication moins énergivore. Sans oublier les multiples possibilités de recyclage qu'offre le bois. C'est la première fois que cette technique est utilisée à des fins structurelles et l'Office économique wallon du bois, qui occupera cette structure avec d'autres organismes représentatifs de la filière, espère que cette réalisation donnera des idées aux professionnels wallons.

PanoraBois 2019 : toute la filière bois wallonne en chiffres

Légère progression de la surface forestière wallonne, érosion de l'emploi salarié, bonne tenue de la construction bois, diminution des volumes vendus en forêt publique... Tous les deux ans, l'Office économique wallon du bois dresse, en chiffres et en schémas, un nouvel état des lieux socio-économique de la filière bois en Wallonie. Au-delà d'une simple actualisation des chiffres de la précédente édition, le PanoraBois 2019 s'est vu gratifié de 24 pages supplémentaires, qui ont une fois encore élargi et précisé son champ de vision. Un élargissement qui a porté notamment sur une analyse approfondie de la filière en termes d'entreprises et d'emplois à Bruxelles et en Flandre, de façon à s'en faire une idée à l'échelle nationale.

Appui aux petits propriétaires privés

L'année 2018 restera longtemps dans la mémoire des forestiers. Si la crise des scolytes de l'épicéa concentre toutes les attentions depuis l'automne dernier, compte tenu de son importance et de ses conséquences économiques tant pour les propriétaires que pour la filière, elle ne doit pas non plus occulter les attentions à porter aux autres essences : mélèzes, pins et douglas mais également les chênes et les hêtres. Durant 6 jours, les techniciens forestiers de la Cellule d'appui à la petite forêt privée répondront aux questions des propriétaires privés de petites parcelles et les inciteront à réagir efficacement dans ce contexte de crise, c'est-à-dire de façon proactive dans le cas de ravageurs et de manière sage, sans céder à la panique, dans les autres cas.

Où nous trouver ?

A la Foire agricole de Libramont

Hall 3 - Stand 19.d

Aux Demo Forest de Bertrix

Stand FOR-042

Pour plus d'informations

Office économique wallon du bois

Emmanuel Defays, Directeur : e.defays@oewb.be - 084 46 03 42

Eugène Bays, Responsable Veille : e.bays@oewb.be - 084 46 03 44

François Sougnez, contact presse : f.sougnez@oewb.be - 084 46 03 49

Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée

Vincent Colson, Responsable de la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée : v.colson@oewb.be – 084 46 03 56

A propos de l'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.

La Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée a été mise en place au sein de l'Office économique wallon du bois afin de permettre aux propriétaires de petites parcelles forestières de mieux les connaître et les valoriser. Elle agit dans le respect des droits et libertés des propriétaires, en accord avec la politique forestière régionale et en partenariat avec les professionnels du secteur.